



TEMPS FORTS D'AMNESTY INTERNATIONAL France

Période : 28 novembre 2021 – 23 janvier 2022

PREAMBULE

C'est toujours un exercice difficile de classer les événements d'AIF par pôle tant les activités des uns et des autres sont imbriquées. Mais il faut bien structurer cette rubrique sans être redondant...

ACTION

Campagne Jeux olympiques de Chine

- 13 janvier : Envoi de cartes de vœux aux parlementaires pour demander l'ouverture d'un mécanisme d'enquête indépendant et leur proposer d'agir plus largement à nos côtés.
- 16 janvier : Lancement d'une action digitale (« action urgente ») en faveur du frère d'un des témoins ouïghours accompagnés par Amnesty.
- Travail en réactivité à la suite de la publication de l'enquête *Disclose* sur la responsabilité de la France dans des exécutions extrajudiciaires perpétrées par le gouvernement égyptien.
- Organisation d'un *stunt* devant le siège de la Fédération française de football le 15 décembre avec le déploiement d'une bache géante pour leur rappeler leurs responsabilités vis-à-vis des violations des droits fondamentaux des travailleurs migrants au Qatar dans le cadre de la Coupe du monde 2022.
- ♥ Libération de Ramy Shaath : après plus de 900 jours passés en prison en Egypte, Ramy Shaath a été libéré ; il est arrivé en France le 8 janvier. Une délégation d'AIF était présente à l'aéroport pour l'accueillir. Cette victoire arrive après plus de deux ans de campagne menée par Amnesty International aux côtés de son épouse, Céline Lebrun. Lors de cette campagne, nous avons interpellé à maintes reprises les autorités égyptiennes et françaises, des centaines de messages de solidarité lui ont été envoyés par les militants, une pétition internationale a recueilli plus de 100 000 signatures et a été remise aux autorités égyptiennes, des événements ont été organisés dans plusieurs villes en France.

COMMUNICATION

- Tournée de Wendy Galarza : Dans le cadre des *10 Jours pour signer*, AIF a organisé une tournée avec Wendy Galarza, défenseuse mexicaine des droits des femmes. Le pôle Communication a accompagné cette tournée en communication numérique, relations presse, vidéo et création de supports pour la marche *NousToutes*.
- 10 décembre : Depuis 2020, le pôle Communication organise un événement de notoriété à l'occasion du 10 décembre destiné aux moins de 35 ans. L'édition 2021 a été fortement perturbée à cause de la crise sanitaire. Cependant, nous avons su nous adapter en nous appuyant sur les groupes locaux et en proposant dix événements (concerts, *street art*, *stand-up*, dispositif *online*, etc.) répartis dans dix grandes villes de France.
- Films soutenus : deux nouveaux films ayant obtenu les prestigieux prix du Lion d'or à Venise et de l'Ours d'or à Berlin. Le premier, « l'Événement », porte sur l'avortement. Le second, « Le diable n'existe pas », a pour thème la peine de mort en Iran.

RELATIONS EXTERIEURES

- Fin novembre /début décembre : Finalisation des recommandations d'AI à la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et diffusion aux décideurs (gouvernement et élus) et partenaires avec des retours très positifs. Des rendez-vous seront pris au premier trimestre (les documents seront mis à la disposition des CN et des militants sur le site d'AIF).
- Rendez-vous le 24 novembre avec la ministre des Sports et sa conseillère sur « Qatar et coupe du monde 2022 » qui ont fait preuve d'une grande écoute et réceptivité aux préoccupations et recommandations d'AI.
- Rencontre le 30 novembre à la demande du Quai d'Orsay avec la délégation de femmes mexicaines de l'association « Movimientos para nuestros desaparecidos », lauréates 2021 du Prix Gilberto Bosques remis par les ambassades allemande et française à Mexico.
- Rendez-vous le 7 janvier avec le conseiller Asie d'Emmanuel Macron sur la situation au Xinjiang, en présence de deux témoins ouïghours : échanges de qualité et recueil d'importantes informations sur les positons de la France, notamment dans le cadre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

MILITANTISME

- 10 Jours pour signer :
 - Plus de 400 commandes de matériel.
 - A date : 500 000 signatures recueillies contre 400 000 en 2019
- Poursuite des réunions mensuelles avec les responsables régionaux (14 décembre et 18 janvier) et des rencontres mensuelles de l'engagement (1er décembre et 3 janvier). En 2021, 560 personnes ont participé à ces rencontres.
- Finalisation d'une convention de partenariat avec le réseau Canopé national en vue d'une collaboration sur l'éducation aux droits humains en milieu scolaire.
- Recrutement de Boris Trémoureux, chargé d'appui aux groupes locaux, en poste depuis le 6 janvier.

- Préparation des actions militantes du premier trimestre : Qatar, minorités du Xinjiang, plaidoyer autour de la criminalisation des manifestants, journée mondiale droits des femmes et fin de la campagne Armes.

DECISIONS DU CA

L'ensemble des délibérations du CA et du Bureau du CA sont accessibles aux membres sur le site [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr/actualites/reunions-du-conseil-dadministration-2020-2022) <https://www.amnesty.fr/actualites/reunions-du-conseil-dadministration-2020-2022>

- Pour faire suite à une décision de l'AG 2020, le CA valide le projet de recherche, de plaidoyer et de sensibilisation du public, proposé par le Bureau de Dakar et la section sénégalaise pour la protection des enfants talibés au Sénégal et décide de financer ce projet qui s'élève à 66 162 €. *CA du 28 novembre 2018*
- L'ANAFE qui œuvre pour la protection des droits fondamentaux et le respect de la dignité humaine des personnes migrantes, joue un rôle fondamental aux frontières et en zone d'attente. Or, plusieurs de ses partenaires - dont le HCR - ont diminué drastiquement leur participation financière et l'ANAFE s'est retrouvée dans une situation menaçant la poursuite de ses activités. Compte tenu de ce rôle fondamental et des liens historiques d'AIF et de l'Anafé, le CA a décidé : 1) de lui verser un don exceptionnel de 50 000 euros en 2021 et de signer une convention de partenariat pour deux ans (2022-2023), dont le contenu et les modalités financières seront soumis au vote du CA d'AI France ultérieurement. *CA du 28 novembre 2021*
- Le Bureau du CA a validé l'intervention d'AIF dans un contentieux devant la CNDA relatif à la décision par la France de renvoyer un réfugié tchèque de nationalité russe en Russie. *Vote électronique des membres du BCA le 7 janvier 2022*
- Le 15 janvier : séminaire CA/ED sur la programmation 2022 – 2026 d'AIF qui s'inscrit dans la stratégie mondiale adoptée par le mouvement lors de l'Assemblée mondiale 2021. *Séminaire CA/ED du 15 janvier 2022*
- Validation par le CA de la proposition de budget définitif 2022 qui sera soumis au vote des membres lors de l'AG 2022 à Amiens. *CA du 16 janvier 2022*